

Lettre ouverte de lauréat.e.s de projets ANR, lue à l'occasion des journées SHS de l'ANR des 25 et 26 février 2020 :

Madame la ministre, Monsieur le PDG de l'ANR, cher.e.s collègues,

Nous sommes réuni.e.s aujourd’hui car nous avons eu la chance de bénéficier d’un financement de l’Agence nationale de la recherche (ANR) pour nos projets de recherche. Nous en sommes reconnaissant.e.s à l’institution et à nos collègues, universitaires et personnels administratifs et techniques, titulaires et précaires, qui ont permis à ces projets de voir le jour.

Cependant, nous devons vous dire notre profonde **opposition aux transformations du mode de financement de la recherche** qui ont eu lieu depuis la création de l’ANR en 2004, et dont le projet de la **loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)** va être une nouvelle étape. Nous ne sommes pas opposé.e.s par principe au financement de projets de recherche. Mais il est inadmissible que la part de la recherche par projet ne cesse de grossir par rapport aux financements récurrents. Une telle approche rend difficile et peu cohérente la construction sur le long terme de projets de recherche solides, répondant à l’ambition, l’exigence et la rigueur attendues dans nos disciplines.

Nous voulons aujourd’hui vous dire notre certitude, fondée sur l’expérience : les **financements récurrents, inconditionnels, et publics** sont les mieux à même de garantir une **recherche ambitieuse, indépendante et innovante... parce que collaborative**. Nous savons que des collègues mènent des recherches de premier ordre sans avoir recours à d’autres financements que ceux-là. Prétendre les réduire pour améliorer l’affectation des ressources, c’est céder à une **idéologie darwinienne mal fondée**, qui fait de la compétition, de l’évaluation permanente et de la précarité généralisée l’alpha et l’oméga de l’excellence. Nous le disons avec force : **nous tentons de faire de la recherche malgré la précarité et la compétition, et pas grâce à elle**. Augmenter la compétition, augmenter la précarité, multiplier les évaluations, comme promet de le faire le projet de LPPR, va considérablement nuire à la qualité de la recherche. De ce point de vue, l’idée selon laquelle la baisse historique de nos pensions, à cause de la réforme des retraites, pourrait être partiellement compensée par

des primes au soi-disant mérite, est indigne. Nous voulons un maintien du niveau des retraites de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au-delà des réformes en cours, dont nous demandons le retrait immédiat, nous sommes au regret de constater que l'ANR elle-même pose un grave problème à la recherche. Nous savons que même si nos projets ont été financés, d'autres tout aussi intéressants ne l'ont pas été. Les candidatures à l'ANR ou à l'ERC, dans leur ensemble, constituent une **prodigieuse perte de temps et d'argent au détriment de l'enseignement et la recherche**. La recherche par projet, moins efficace que les financements récurrents, aurait dû constituer une simple force d'appoint. Avec la montée en puissance de l'ANR, elle a au contraire pris un poids démesuré et hors de contrôle. Cette agence aurait dû permettre plus de souplesse dans la réalisation des projets et plus d'indépendance des jeunes chercheur.e.s. Il faut pourtant se rendre à l'évidence: elle n'a fait qu'ajouter une couche bureaucratique supplémentaire et contribuer à l'émergence de mandarins d'un nouveau type. Surtout, elle ne cesse d'alimenter la construction de catégories de travailleuses et de travailleurs précaires, avec son cortège de post-docs limités sur projet, de contrats courts et de stagiaires de recherche. **Nous ne voulons pas d'une recherche dans laquelle les « talents de demain » émergent en marchant sur la tête des plus jeunes et des plus faibles !** Cela ne fait que créer un climat de plus en plus malsain et contre-productif dans le monde de l'enseignement et de la recherche.

Pour cette raison, faute d'une réforme profonde ramenant l'ANR à sa juste place, nous nous rallions solennellement à la revendication votée par la coordination des facs et labos en lutte des 1er et 2 février 2020, et demandons **la suppression de l'ANR** et l'affectation de la totalité de ses crédits et de son personnel là où ils sont nécessaires : dans les universités et les établissements de recherche. Nous réclamons **la suppression du Crédit impôt recherche** et le versement de l'ensemble de son enveloppe à la recherche publique. Nous réclamons le **retrait du projet de réforme des retraites et de la LPPR**, et l'ouverture d'une politique ambitieuse d'**emplois titulaires publics**, seule manière de résorber la précarité endémique qui touche les universitaires et les personnels administratifs et techniques.

Pour un véritable service public de la recherche, non à la réforme des retraites, non à la précarité, non à la LPPR, non à l'ANR !